



REMBOURSEMENT DE DROIT

TRANSFERT DE DOSSIER – ANNULATION D'INSCRIPTION

Année Universitaire 2020 - 2021

NOM :

PRENOM :

Né(e) le : Nationalité :

Adresse :

N° téléphone :

N° Etudiant Diplôme préparé

UFR , IUT ou ECOLE : Année d'inscription

DATE : SIGNATURE :

PIECES A FOURNIR :

- **et, si vous annulez votre inscription avant le 15 octobre 2020 (date limite de retrait du dossier):**
 - lettre d'annulation
 - original de votre carte d'étudiant et de vos certificats de scolarité 2020/2021
 - copie du volet du certificat de scolarité attestant du paiement des droits universitaires 2020/2021
 - RIB original à vos nom et prénom
 - ou** RIB d'un tiers accompagné d'une procuration signée de votre main autorisant l'Université à procéder au remboursement sur le compte du tiers

- **et, si vous avez changé d'université avant le 15 octobre 2020 (transfert)**
 - original de votre carte d'étudiant et de vos certificats de scolarité 2020/2021
 - copie du volet des certificats de scolarité attestant du paiement des droits universitaires 2020/2021
 - copie de l'attestation de paiement des droits d'inscription 2020/2021 dans votre nouvelle université
 - RIB original à vos nom et prénom
 - ou** RIB d'un tiers accompagné d'une procuration signée de votre main autorisant l'Université à procéder au remboursement sur le compte du tiers

SONT EXCLUS DES PROCEDURES DE REMBOURSEMENT :

- les auditeurs libres
- les capacitaires en Droit 1^{ère} année
- les étudiants inscrits dans les diplômes d'université ou dans les préparations aux concours

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE
VEUILLEZ ENVOYER VOTRE DOSSIER DANS LES MEILLEURS DELAIS ET
AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE 2020 à
inscriptions.llsh@univ-orleans.fr